

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 53 (1973)  
**Heft:** 1

**Vorwort:** Éditorial  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# éditorial

Dans son premier numéro de l'année, notre revue présente à ses lecteurs une série d'articles rédigés par des personnalités du monde politique et économique sur un domaine en

dehors duquel on conçoit mal la croissance économique : les communications, d'une part, et sur les effets qu'aura, dans divers secteurs de l'économie suisse, l'application de l'accord conclu entre la CEE et la Suisse, d'autre part.

L'explosion économique constatée depuis deux décennies implique nécessairement l'augmenta-

tion des débouchés existants, l'ouverture de nouveaux marchés et la motivation d'un nombre accru de consommateurs. Les transports, sous toutes leurs formes, deviennent le corollaire de ce développement. La nécessité absolue d'assurer la croissance économique dans les diverses régions et, à travers elles, vers l'extérieur a conduit les administrations et organismes responsables à dresser les plans de projets de liaisons entre les principaux centres économiques nationaux et internationaux.

L'aménagement de grands axes de communication est en marche. Certains projets ont été exécutés, d'autres sont en cours de réalisation ou d'étude.

Les petites économies régionales seront, à terme, difficilement défendables et le mouvement pousse vers la création d'ensembles encore plus vastes par delà les frontières.

Par ailleurs, l'interpénétration des problèmes amènera toujours davantage la création de communautés d'intérêts de tous ordres qui formeront le cadre nécessaire à l'étude de projets plus importants dans les divers domaines de l'activité économique s'insérant, par là, dans le contexte d'objectifs plus lointains.

Notre Compagnie, depuis plusieurs années déjà, s'est penchée sur les actions susceptibles d'être entreprises, consciente qu'elle était avec d'autres de la nécessité d'une coordination plus étroite entre les responsables de nos deux pays en vue de l'étude en commun de projets particuliers. Diverses réalisations françaises — Autoroute Blan-

che Genève/Chamonix, autoroute A 36 — ont pu être plus rapidement envisagées grâce à l'intérêt qu'ont porté à celles-ci d'importants instituts bancaires helvétiques. D'autres projets, plus vastes encore, retiennent l'attention des mêmes milieux qui sont prêts à étudier dans quelles conditions pourrait se concrétiser leur éventuelle participation financière. Celle-ci pourrait vraisemblablement inciter nos amis français à accélérer la réalisation des projets retenus.

Dans un deuxième volet, notre revue esquisse les conséquences qu'aura, à première vue, l'accord passé entre la CEE et la Suisse en juillet 1972 sur certains secteurs de l'économie helvétique et sur l'avenir de l'A.E.L.E.

Cet accord ne provoquera pas un bouleversement subit des conditions dans lesquelles travaille actuellement l'industrie suisse, mais il reste évident que notre économie se verra confrontée à une concurrence accrue de nos partenaires économiques, dont la France, ce qui entraînera par voie de conséquence, un nécessaire besoin d'accroissement des débouchés suisses à l'étranger. Il ne semble pas inutile de rappeler que la balance commerciale de notre pays avec la France seule a laissé à cette dernière en 1972 un solde positif dépassant légèrement 2 milliards de francs suisses.

L'Europe, dans ses nouvelles dimensions, stimulera donc les contacts et entraînera les agents économiques à intensifier leur participation. Dans l'effort de ces derniers, notre compagnie pourra indubitablement être amenée à jouer un rôle non négligeable.

En 1973, un de nos objectifs fondamentaux sera de poursuivre avec les divers organismes intéressés en France et en Suisse l'étude des problèmes d'une coopération industrielle accrue entre les industries de nos deux pays. La raréfaction durable en Suisse de la main-d'œuvre indispensable à l'augmentation de la production contraindra à terme certaines industries à rechercher à l'extérieur le potentiel nécessaire.

A la fin de 1972, notre Compagnie a pu constater avec satisfaction qu'une coordination des efforts entrepris par plusieurs organismes et elle-même avait permis de définir un certain nombre d'objectifs et notre souci commun sera de poursuivre cette action.

Nous tenons à remercier ici toutes les personnalités qui ont bien voulu par leur contribution conférer à ce numéro l'intérêt qu'il ne manquera pas de susciter, nous l'espérons, auprès de nos lecteurs.